

COMMUNIQUÉ DE PRESSE



Mardi 03 juin 2025

AFFAIRE NAHEL : RENVOI DE NOTRE COLLÈGUE FLORIAN DEVANT LES ASSISES

UN1TÉ prend acte du renvoi de notre collègue Florian devant la cour d'assises pour meurtre dans le cadre de l'affaire Nahel.

Nous rappelons avec force que **la présomption d'innocence** demeure un **principe fondamental** de notre État de droit.

Comme tout justiciable, Florian a droit à un procès équitable, loin des pressions médiatiques, politiques ou idéologiques qui entourent cette affaire depuis son origine.

Ce renvoi ne saurait être interprété comme une condamnation.

UN1TÉ restera pleinement mobilisée aux côtés de Florian, pour rappeler le contexte de son intervention, et pour refuser toute instrumentalisation de cette tragédie.

Alors que l'engagement des forces de l'ordre est de plus en plus remis en cause, souvent de manière caricaturale et déconnectée des réalités du terrain, nous réaffirmons **notre soutien à Florian**, à sa famille, ainsi qu'à tous les collègues durement éprouvés par cette affaire.

Le temps judiciaire commence. Le temps des raccourcis et des jugements hâtifs doit cesser.

